



Paris, le 24 septembre 2012

Compte rendu de la première réunion de concertation à VNF du 20 septembre 2012

Marc PAPINUTTI, Directeur général de l'établissement public administratif de Voies navigables de France, a convié pour une première réunion de concertation, les organisations syndicales à l'antenne de VNF à Paris le 20 septembre 2012.

Le Secrétaire général de la FEETS-FO et une délégation des Syndicats nationaux concernés représentaient FORCE OUVRIÈRE.

Point n°1 : Calendrier et modalités des élections dans les futures instances :

Les prochaines élections pour déterminer la représentativité des organisations syndicales au conseil d'administration (**CA**) de l'EPA VNF doivent se dérouler au premier semestre 2013 (mai-juin 2013) comme nous le demandions.

Notre organisation réclame de la concordance avec les élections des corps de catégorie B qui doivent se dérouler en 2013, suite à la création des nouveaux corps.

Les élections au CA et au comité technique unique (CTU) peuvent se faire en même temps, à condition d'avoir une visibilité sur la publication de tous les décrets.

Dans le cadre des élections, le directeur général envisage pour les organisations syndicales la mise à disposition de véhicules de même que des décharges d'activité.

Nous avons insisté sur le fait qu'il fallait s'inspirer des droits de la fonction publique pour les élections.

Nous avons soulevé le problème de la direction territoriale du Centre Est (canaux de Bourgogne) qui n'est toujours pas constitué.

Monsieur PAPINUTTI reconnaît qu'il était difficile de créer ce nouveau service avant le 1^{er} janvier, et qu'il serait plus simple de tout créer pour le début de l'année 2013 ; tous les moyens sont mis en œuvre pour le constituer, y compris en matière d'immobilier.

Pour la partie de DDT de la Haute Marne, le rattachement des agents se fera avec la direction territoriale du Nord Est, le fonctionnement reste inchangé jusqu'aux prochaines élections.

Des réunions bilatérales avec les OS sont prévues pour ces élections.

Point n°2 : Organisation du dialogue social durant la période transitoire :

Durant la période transitoire jusqu'aux élections, le CA comportera 10 représentants syndicaux, des experts proposés par les organisations syndicales pourront y participer.

La représentativité a été déterminée sur les résultats des élections de 2011.

FORCE OUVRIÈRE a dénoncé le mode de calcul pour la désignation qui nous paraît plus que suspect ... en prenant en compte les suffrages d'agents qui ne seront pas transférés à VNF !!!

A notre demande de précisions, le DG a confirmé qu'on ne peut pas être membre du CA et représentant du personnel !

Cette représentativité impacte aussi celle du CHSCT, qui ne sera pas légitime.

Une réunion mensuelle est actée tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois à Paris.

Monsieur PAPINUTTI propose une formation (fin 2012) pour les membres potentiels du CA sur son fonctionnement.

Les organisations syndicales proposeront une liste des agents qui participeront à cette formation.

Point n°3 : Agenda social :

Le directeur général propose d'inscrire sur 2 ans un agenda social avec une liste de sujets qui seront soumis à la concertation et la négociation.

Il propose d'y inscrire 2 points :

- les responsabilités supérieures de certains grades dans les services suite à son constat que beaucoup de contrôleurs des TPE sont sur des postes à responsabilité sans avoir la reconnaissance et la promotion à la catégorie A,
- les chefs d'équipe assurent les fonctions d'encadrement sans avoir le déroulement de carrière.

Notre organisation syndicale FORCE OUVRIÈRE est ouverte à ces discussions, et souscrit au constat du directeur général.

VNF souhaite développer l'encadrement supérieur dans son établissement, nous avons rappelé que nous n'avons toujours pas de cartographie des emplois, l'état actuel et réel des emplois n'est toujours pas connu au sein de l'établissement.

Cet agenda social n'est pas figé et sera complété par les points que les organisations syndicales souhaitent aborder.

Points divers :

Le moratoire sur le décret sur les logements de service est prorogé jusqu'au 1^{er} septembre 2015 pour les services de navigation.

Le directeur général considère le problème des maisons éclusières et les bâtiments de services comme sa priorité, sur 1300 maisons éclusières, 200 sont considérées comme des logements indignes et le constat sur les bureaux et ateliers est aussi peu reluisant !

Un programme de réhabilitation sera défini sur 2 ou 3 ans, de même qu'un schéma pluriannuel sur les structures immobilières sera mis en place.

Action sociale : une convention avec le ministère est en cours pour conserver le concours des assistantes sociales dans les services.

FORCE OUVRIÈRE exige de ne perdre aucun moyen sur l'action sociale et a demandé notamment au directeur général de recevoir le Président du CGCV concernant les colonies de vacances. Le DG a donné son accord.

Notre organisation syndicale a abordé aussi les problèmes d'hygiène et sécurité et demandé au directeur général d'interroger le ministère sur les risques psychosociaux.

Prochaine réunion : 18 octobre 2012 - 9h30
Antenne VNF - 156 rue du Faubourg St Denis - Paris 10^{ème}